



Nouvelle contavention apres huit mois

Par **ericflorent**, le **31/01/2012** à **09:45**

Bonjour,

je me suis fait arrêter par la police nationale le 11 mai 2011 pour avoir franchit sans le vouloir une ligne blanche;

il m'ont demandé mes papiers et il manquait le papier d'assurance qui correspond a celui du pare brise.

il m'ont laisser 5 jours pour me presenter au poste de police chose que j'ai faite

et la je viens de recevoir en date du 25/01/12

une nouvelle contravention de 135 € non présentation d'assurance.

l'embêtement est que je n'ai plus ma contravention.

que faire

merci d'avance pour la réponse

eric greard